

On estime à 627 millions ces décaissements non budgétaires, qui comprennent 125 millions de dollars prêtés aux chemins de fer Nationaux du Canada pour dépenses de premier établissement à l'égard de rajouts et d'améliorations, et pour l'achat de nouveau matériel roulant et d'outillage; 76 millions d'avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vue de la construction d'habitations et de prêts destinés à la construction d'habitations; 67 millions versés au compte de soutien des prix agricoles; 50 millions versés à la caisse du change, pour faire les frais du relèvement de nos réserves de change étranger; quelque 34 millions de dollars d'avances au fonds automatiquement renouvelable de la production de défense, en vue de l'acquisition de matières indispensables à notre programme de défense; environ 100 millions pour faire les frais de versements de pensions à même la caisse de sécurité du vieil âge, versements non couverts par le produit de l'impôt relatif à la sécurité du vieil âge; 31 millions représentant la diminution au compte d'ordre relatif à l'impôt provincial de 5 p. 100 sur les sociétés; et 109 millions reflétant une diminution des chèques impayés et de l'intérêt et des comptes de créanciers. Viennent s'inscrire en contrepartie, des recettes et crédits non budgétaires totalisant 449 millions; ils comprennent 171 millions provenant de recettes nettes au titre des rentes, pensions et autres comptes du passif; 64 millions représentant le remboursement de divers emprunts et placements; l'augmentation de 75 millions à la réserve pour pertes éventuelles sur la réalisation ultime d'éléments d'actif et divers autres postes totalisant 139 millions.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 48 millions et de la somme nette de 178 millions requise à l'égard de ces transactions non budgétaires, on estime actuellement à quelque 130 millions la somme nette quant à laquelle il faudra recourir à de nouveaux emprunts. Comme la dette fondée non échue qui est entre les mains du public augmentera, prévoit-on, d'environ 141 millions au cours de l'année, les soldes en espèces de l'État augmenteront de 11 millions.

3. COMPTES BUDGÉTAIRES

Le tableau ci-après indique en résumé l'état estimatif des recettes, des dépenses et de l'excédent pour l'année financière se terminant le 31 mars 1953, ainsi que les chiffres correspondants des quatre années financières précédentes:

	Années financières se terminant le 31 mars				
	1949	1950	1951	1952	1953 (estimation)
	(en millions de dollars)				
Recettes.....	2,771.4	2,580.1	3,112.5	3,980.9	4,374.6
Dépenses.....	2,175.9	2,448.6	2,901.2	3,732.9	4,326.8
Excédent.....	595.5	131.5	211.3	248.0	47.8

On prévoit que le total des recettes s'élèvera à 4,374.6 millions de dollars en 1952-1953, soit une augmentation de 393.7 millions sur le total de l'année financière précédente. On estime à 4,326.8 millions de dollars le total des dépenses, soit 593.9 millions de plus que le total correspondant de 1951-1952.

A. ANALYSE DES RECETTES

Le tableau qui suit indique les recettes estimatives pour l'année 1952-1953, d'après les principales catégories, de même que les chiffres correspondants de l'année financière précédente.